

2M & Associés
Maître Marine PACE
Administrateur Judiciaire
22, rue de l'Arcade
75008 Paris

Par e-mail : m.pace@aj-2m.com
et n.poire@aj-2m.com

PARIS, le

V/Réf : SCAYGYM

Cher Maître,

Par jugement en date du 20 juillet 2021, le Tribunal de commerce de Paris a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la société ci-dessus référencée (la « **Société** ») et vous a désigné en qualité d'Administrateur Judiciaire, avec une mission d'assistance.

Nous avons pris connaissance de la possibilité de concourir avec la Société à la présentation d'un plan de redressement par voie de continuation ou de déposer une offre de reprise en plan de cession **avant le 17 février 2022 à midi** conformément aux dispositions de l'article R 642-1 alinéa 3 du Code de commerce.

Afin de nous permettre d'apprécier l'opportunité de concourir avec la Société à la présentation d'un plan de redressement par voie de continuation ou de procéder à une cession d'entreprise portant sur le périmètre de la Société, dans le cadre des dispositions des articles L.642-1 et suivants du Code de commerce (la « **Reprise** »), la Société et vous-même, en qualité d'Administrateur Judiciaire, allez être amenés à nous transmettre ainsi qu'à nos Représentants (tels que définis ci-après) certaines Informations Confidentielles (telles que définies ci-après).

La présente lettre (l'« **Engagement de Confidentialité** ») a pour objet de définir les conditions selon lesquelles notre société ainsi que ses Représentants s'engagent à préserver la confidentialité des Informations Confidentielles.

Pour les besoins de l'Engagement de Confidentialité, sont considérées comme constituant des « **Informations Confidentielles** » toutes informations ayant trait à la Société et à ses activités, de quelque nature qu'elles soient, que la Société (ce qui comprend ses employés, mandataires sociaux et conseils respectifs) et vous-même pourriez nous communiquer par écrit ou verbalement, ou nous permettre de consulter et/ou d'imprimer dans la data-room électronique, préalablement ou après la date du présent Engagement de Confidentialité, à notre société et/ou à l'un quelconque de ses associés/actionnaires, dirigeants, mandataires sociaux, salariés, conseils (y compris juridiques, comptables ou financiers) ainsi qu'à tout établissement financier envisageant de participer au financement de la Reprise (ensemble, les « **Représentants** »).

Nos engagements au titre de l'Engagement de Confidentialité ne portent pas sur les Informations Confidentielles dont nous pourrions établir qu'elles sont connues du public autrement que du fait d'une divulgation opérée par notre société ou ses Représentants en violation de leurs obligations au titre de l'Engagement de Confidentialité ou de toute autre obligation de confidentialité leur incombant.

Au vu de ce qui est exposé ci-dessus, nous nous engageons, pour nous-mêmes et pour le compte de nos Représentants, dont nous nous portons fort, par la signature de l'Engagement de Confidentialité, sans condition, limitation ou restriction aucune, à n'utiliser les Informations Confidentielles qu'aux seules fins d'étudier (i.) la possibilité de concourir avec la Société à la présentation d'un plan de redressement par voie de continuation ou (ii.) la Reprise, d'en définir et négocier les modalités. En particulier, nous n'utiliserons pas les Informations Confidentielles, directement ou indirectement, d'une manière qui pourrait causer préjudice à la Société ou à ses représentants.

Dans l'éventualité où nous ne donnerions pas suite à la possibilité de concourir avec la Société à la présentation d'un plan de redressement par voie de continuation ou à la Reprise pour quelque raison que ce soit, nous nous engageons à le notifier à l'Administrateur Judiciaire dans les meilleurs délais.

Nous nous engageons à ne pas approcher, directement ou indirectement, les employés de la Société, à l'exception des employés dont le contrat de travail ne serait pas repris à l'issue de la procédure de cession si celle-ci aboutissait, durant un délai d'un (1) an à compter de la signature des présentes, et en particulier en vue de les recruter, sauf (i) dans le cours normal de notre activité ou (ii) accord spécifique des dirigeants de la Société ou de l'Administrateur Judiciaire.

Nous nous engageons également, jusqu'à la date de réalisation de la Reprise ou, à défaut de réalisation de la Reprise par notre société ou de participation à la présentation d'un plan de redressement par voie de continuation avec la société de notre société, pendant une période de un (1) an à compter de la date des présentes, à ne pas approcher ou solliciter, directement ou indirectement, pour notre compte ou pour le compte d'un tiers, tout client, fournisseur, agent, prêteur, concédant, licencié ou toute autre personne dont nous savons qu'elle est en relation d'affaires avec la Société et ses clients, fournisseurs ou autres relations d'affaires, à moins qu'une telle approche ou sollicitation soit faite dans le cours normal de nos activités et/ou relative à des relations d'affaires déjà existantes.

Plus généralement nous nous engageons à ne rien entreprendre qui pourrait affecter négativement les relations entre la Société et ses clients, fournisseurs ou autres relations d'affaires.

Nous reconnaissons que ni l'Administrateur Judiciaire, ni la Société, ni aucun de leurs représentants respectifs ne garantissent l'exactitude et le caractère exhaustif des Informations Confidentielles et qu'ils ne pourront en aucun cas être tenus responsables des conséquences de leur utilisation par notre société ou ses Représentants ni des erreurs ou omissions qu'elles pourraient contenir.

Nous prendrons toute disposition nécessaire pour faire respecter par nos Représentants les mêmes obligations que celles qui sont imposées à notre société par l'Engagement de Confidentialité et notre société se portera fort du respect des termes de l'Engagement de Confidentialité par ses Représentants, de telle sorte que toute violation de l'Engagement de Confidentialité par ce Représentant sera considérée comme étant le fait de notre société.

Nous reconnaissons que la violation des obligations au titre du présent Engagement de Confidentialité pourrait porter un préjudice lourd à la Société.

Nous nous engageons à indemniser la Société de tout dommage, préjudice ou perte de quelque nature que ce soit, résultant du non-respect de l'une quelconque des obligations mises à notre charge à celle de nos représentants par le présent Engagement de Confidentialité.

Les termes de cet Accord de Confidentialité obligeront nos successeurs, ayants-droit ou ayants-cause éventuels, sans qu'il soit besoin de quelque formalité que ce soit.

Les obligations contenues dans l'Engagement de Confidentialité prendront effet à compter de la date de sa signature et resteront en vigueur jusqu'à la date de réalisation de la Reprise, ou à défaut de réalisation de la Reprise par notre société ou de participation à la présentation d'un plan de redressement par voie de continuation avec la société de notre société, pendant une période d'un (1) an.

L'Engagement de Confidentialité est expressément soumis au droit français. Tout différend, contentieux, litige ou réclamation, de quelque nature que ce soit, résultant de ou se rattachant à l'Engagement de Confidentialité (ou à toute action entreprise en application de ses dispositions) ou à sa conclusion, sa validité, son interprétation ou son exécution sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris.

Veuillez agréer, Cher Maître, l'expression de nos salutations distinguées.

Société :

Signature :

Représentée par :

Adresse :

Email :

Tél. :

Date :

Liste des adresses e-mail des personnes
auxquelles l'accès à la data room devra
être donné :